



# EXTRAIT DES CONDITIONS & TARIFS

## DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PROFESSIONNELS

Au 1<sup>er</sup> octobre 2025



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 574 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526.

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 59 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Emballages ménagers et papiers n° FR232581\_01QHNQ délivré par l'ADEME.

Crédit photos : AdobeStock - Imprimerie Prévost Offset (45) RCS 351 567 144 - DIRDEV 06/2025

# Principaux tarifs et conditions des opérations et services bancaires applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2025

Madame, Monsieur,

Vous détenez un compte courant professionnel à la Caisse d'Épargne Loire-Centre et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Ce document est un extrait des conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des professionnels en vigueur au 01/10/2025.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site internet : [www.caisse-epargne.fr/loire-centre\\*](http://www.caisse-epargne.fr/loire-centre)

La Caisse d'Épargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer dans votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une offre groupée de services ou à l'unité.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Souhaitant que ces dispositions contribuent à renforcer notre relation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Directeur du Marché des Professionnels

\* Coût de connexion selon votre opérateur

Ces tarifs sont exprimés en HT (la TVA, lorsqu'elle est due, s'ajoute aux tarifs signalés, aux taux en vigueur à la date de l'opération). Ils peuvent être modifiés à tout moment, dans les conditions prévues par la réglementation, selon l'évolution de la réglementation et des conditions de marché. La totalité des tarifs est disponible sur simple demande auprès de votre gestionnaire de clientèle.

Lorsque figure le sigle **TVA** la prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, au montant des frais, commissions et taux exprimés en hors taxes, s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur (20 % à la date d'impression de cet encart).

Pour les termes qui font l'objet de cette icône , il s'agit d'un tarif réglementé, conformément à la loi.

## 1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES **TVA\***

Votre offre groupée de services (ou forfait) vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : non perception de frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiements, gestion à distance de vos comptes. En fonction de l'offre groupée de services, des avantages tarifaires sur d'autres prestations peuvent compléter ces services essentiels.

### > LIBRE CONVERGENCE - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>o</sup>

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	27,85 €/mois	32,30 €/mois	-
Débit différé	27,85 €/mois	32,30 €/mois	37,80 €/mois
<b>Sans carte</b>	24,35 €/mois		

- Avec l'option abonnement au service CE Net remises ..... + 29,00 €/mois
- Avec l'option abonnement au service CE Net EDI ..... + 42,00 €/mois

### > LABELIS - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>o</sup>

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	27,50 €/mois	31,80 €/mois	-
Débit différé	27,50 €/mois	31,80 €/mois	37,20 €/mois
<b>Sans carte</b>	23,95 €/mois		

- Avec l'option abonnement au service CE Net remises ..... + 29,00 €/mois
- Avec l'option abonnement au service CE Net EDI ..... + 42,00 €/mois

### > FRANCHISE & VOUS - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>o</sup>

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	27,70 €/mois	32,10 €/mois	37,55 €/mois
Débit différé	27,70 €/mois	32,10 €/mois	37,55 €/mois
<b>Sans carte</b>	24,20 €/mois		

- Avec l'option abonnement au service CE Net remises ..... + 29,00 €/mois
- Avec l'option abonnement au service CE Net EDI ..... + 42,00 €/mois

### > AUTOENTREPRENEUR (FAE) - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>o</sup>

- Forfait ..... 8,80 €/mois

### > SCI PRO - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>o</sup>

- Forfait ..... 9,50 €/mois

### > COÛT UNITAIRE PAR CARTE SUPPLÉMENTAIRE DANS LE FORFAIT - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>o</sup>

	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Libre convergence	3,50 €/mois	7,95 €/mois	13,45 €/mois
Labelis	3,55 €/mois	7,85 €/mois	13,25 €/mois
Franchise & Vous	3,50 €/mois	7,90 €/mois	13,35 €/mois

## 2 LE COMPTE COURANT

### > VIE DU COMPTE

- Ouverture de compte courant ou de forfait (offre groupée de services) ..... **Gratuit**
- Domilis Pro<sup>o</sup> ..... **Gratuit**
- Clôture de compte courant ou de forfait (offre groupée de services) ..... **Gratuit**

### > ALERTECUREUIL PRO

- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
  - Forfait mensuel (dans la limite de 40 SMS) ..... 5,55 €
- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par e-mail
  - Forfait mensuel (nombre illimité d'e-mails) ..... 5,55 €

\* Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA. (1) Jusqu'au 31/12/2025 inclus, la tarification en vigueur est celle applicable depuis le 01/10/2024. (2) Domilis Pro est un service d'aide à la mobilité bancaire pour le changement de domiciliation de virements SEPA/prélèvements SEPA.

## > FRAIS ET COMMISSIONS

- Frais de recherche pli non distribué **TVA** ..... 20,80 €
- Frais de recherche complexe ..... à partir de 20,00 €
- Informations annuelles aux Commissaires aux Comptes **TVA** ..... 158,08 €
- Frais d'actualisation du dossier administratif<sup>(1)</sup> ..... de 40,70 à 182,55 €/an
- Relevés de compte (délivrance au guichet) ..... 2,25 €/relevé
- Frais de tenue de compte (hors forfaits de services) ..... 59,00 €/trimestre
- Commission de mouvement ..... 0,143 %/trimestre
- Minimum de perception ..... 9,00 €/trimestre

## 3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution ..... 128,00 €
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur... 10% du montant de la créance (dans la limite d'un plafond fixé à 88,00 €)
- Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé ..... 12,50 €

### > INCIDENTS DE PAIEMENT

#### REJET DE CHÈQUE

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) 9,50 €<sup>(4)</sup>
- Frais de lettre d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction ..... 12,50 €

#### REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) 9,50 €<sup>(4)</sup>

#### SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

- Forfait de frais par prélèvement SEPA revenu impayé
- Inférieur à 20,00 € ..... Montant de l'opération
- Supérieur à 20,00 € ..... 10,40 €/rejet

## 4 LES OPÉRATIONS DE PAIEMENTS

### > ESPÈCES

#### RETRAITS D'ESPÈCES AU GUICHET

- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit** 

#### RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE EN EUROS (CAS DE RETRAIT EN EURO DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE)

- Jusqu'à 6 retraits dans le mois ..... **Gratuit**
- À partir du 7<sup>ème</sup> retrait par mois ..... 1,14 €/opération<sup>(8)</sup>

#### RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVICES

	DAB*	Guichet
Commission fixe par acte	3,30 €	6,25 €
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %

#### REMISES D'ESPÈCES EN AGENCE

- Dépôt express et sécurisé de la recette professionnelle<sup>(9)</sup> avec assurance<sup>(5)(6)(7)</sup> recette - dépôt **TVA** ..... 19,97 €/an
- Service Sécurexpress coupe file ..... 33,49 €/an
- Cotisation carte de dépôt Sécurexpress ..... 8,42 €/an
- Carte de dépôt Sécurexpress supplémentaire ou refabrication ..... 8,42 €/an
- Traitement des écarts de comptage ..... 17,26 €/remise
- Frais de contestation ..... 17,26 €

## > CHÈQUES

- Frais d'envoi de chéquier par courrier simple en automatique ..... **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque ..... 14,55 €
- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait dans les 2 mois suivants la mise à disposition ..... 7,80 €/destruction
- Frais d'envoi de chéquier par recommandé avec A/R ..... 8,15 €/envoi
- Frais d'envoi de carnet/bordereau de remise de chèques :
  - Envoi par courrier simple ..... 2,29 €/envoi
  - Envoi par recommandé avec A/R ..... 8,42 €/envoi

## > CARTES DE PAIEMENT - Nouvelle tarification en vigueur applicable au 01/01/2026<sup>(1)</sup>

- Cotisation carte (hors offres groupées de services)

Carte	Carte Visa Electron <sup>(2)</sup> ou Visa Business à contrôle de solde quasi-systématique	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	<b>Gratuit</b> (souscription uniquement dans le cadre du droit au compte "services bancaires de base")	59,80 €/an	152,30 €/an	-
Débit différé	-	59,80 €/an	152,30 €/an	254,20 €/an

- Service e-carte bleue ..... 13,44 €/an

### PAIEMENTS PAR CARTE EN DEVICES OU EN EUROS HORS ZONE EURO

- Commission proportionnelle ..... 2,90 %
- Minimum de perception ..... 0,72 €/transaction

### OPÉRATIONS SUR CARTE

- Frais d'envoi de carte par recommandé avec A/R (ajustable selon frais postaux) ..... 8,15 €/envoi
- Modification temporaire<sup>(3)</sup> des plafonds de retraits et/ou de paiements par carte en agence ..... 20,80 €
- Modification temporaire<sup>(3)</sup> des plafonds de retraits et/ou de paiements par carte en banque à distance ..... **Gratuit**<sup>(4)</sup>
- Rédition/réactivation du code confidentiel de la carte en agence (gratuit depuis l'application mobile<sup>(5)</sup>) ..... 9,88 €

## > VIREMENTS SEPA

	En agence/ Par téléphone <sup>(6)</sup>	Sur Internet <sup>(7)(8)</sup>	Télétransmission <sup>(9)</sup>
Virement de compte à compte Caisse d'Épargne (occasionnel ou permanent)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA occasionnel vers autre banque ou Caisse d'Épargne	4,16 €	0,09 €	0,18 €
Virement instantané	-	0,09 €	-
Virement urgent (trésorerie VSOT <sup>(10)</sup> , si papier avant 16h, si télétransmission avant 14h)	21,84 €	-	8,84 €
Virement SEPA permanent vers une autre banque (mise en place)	1,87 €	0,21 €	-
Virement SEPA permanent vers une autre banque (par virement)	1,58 €	<b>Gratuit</b>	-
Remise de virements confirmée par signature électronique	-	-	<b>Gratuit</b>
Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort après l'émission (sous réserve de l'accord de la banque destinataire)	-	-	15,91 €
Annulation/modification d'une opération/remise avant traitement	<b>Gratuit</b>	-	<b>Gratuit</b>
Annulation/modification d'une opération/remise après traitement	-	-	15,91 €

\* Distributeur Automatique de Billets. (1) Le montant est déterminé selon le statut et le chiffre d'affaires de l'entreprise. (2) En cas de paiement du chèque ou du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte courant nécessitant un traitement particulier). En cas de rejet de chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet. (3) Gratuit pour les cartes Visa Gold Business et Visa Platinum Business. (4) Client déposant plus de 100 K€ à l'année. (5) Sécurexpress Assurance est un contrat de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances. (6) L'assurance n'est pas soumise à TVA. (7) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. (8) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. (9) Echanges de données informatisées. (10) VSOT : Virement Spécifique Orienté Trésorerie.

(1) Jusqu'au 31/12/2025 inclus, la tarification en vigueur est celle applicable depuis le 01/10/2024. (2) La carte Visa Electron a cessé d'être commercialisée à compter du 01/01/2021. (3) Pour une durée de 30 jours. (4) Jusqu'à 3 augmentations temporaires gratuites du plafond de carte par année civile en banque à distance, sur 30 jours glissants pour les paiements et sur 7 jours glissants pour les retraits. (5) Sous réserve d'éligibilité et/ou d'enrôlement à Sécurexpress. (6) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur. (7) Coût de connexion selon votre opérateur ou fournisseur d'accès. (8) Services de Banque à distance : Direct Ecareuil, CE Net. (9) Echanges de données informatisées. (10) VSOT : Virement Spécifique Orienté Trésorerie.

## > OPÉRATIONS INTERNATIONALES

### PAIEMENTS PAR CHÈQUES

#### Arrêt au 01/10/2025 des services suivants :

- Paiement par chèque à l'étranger
- Encaissement de chèque étranger

### VIREMENTS NON SEPA

#### Émission d'un virement non SEPA

##### Virement en € hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

- a - Frais par virement ..... 1,00 %
  - Avec minimum de perception ..... 17,93 €
  - Avec maximum de perception ..... 71,40 €
- b - Commission de change<sup>(1)</sup> (si virement en devises) ..... 0,52 %
  - Avec minimum de perception ..... 15,30 €
  - Avec maximum de perception ..... 71,40 €
- a + b
  - Avec minimum de perception ..... 33,23 €
  - Avec maximum de perception ..... 142,80 €
- Frais forfaitaire pour la réalisation d'opérations internationales ..... 20,00 €

#### Réception d'un virement non SEPA

##### Virement non SEPA reçu de l'étranger en € ou en devises

- a - Frais par virement ..... 1,00 %
  - Avec minimum de perception ..... 17,93 €
- b - Commission de change<sup>(1)</sup> (pour les virements en devises) ..... 0,52 %
  - Avec minimum de perception ..... 15,30 €
- a + b
  - Avec minimum de perception ..... 33,23 €
- Attestation de virement international ..... 16,50 €

## 5 LE FINANCEMENT

### > FINANCEMENT BANCAIRE COURT TERME

#### DÉCOUVERT

- Frais de dossier ..... 1 % du montant du découvert
  - Minimum de perception ..... 70,00 €

#### COMMISSIONS

- Commission d'engagement ..... 1,00 %/an  
*Commission calculée en appliquant le % susvisé sur le montant du découvert autorisé. Perception trimestrielle.*
- Commission d'immobilisation ..... 3,12 % maximum
- Commission du plus fort découvert ..... 0,092 %/trimestre

#### ESCOMPTE<sup>(2)</sup>

- Frais de dossier ..... 1 % du montant escompté
  - Minimum de perception ..... 60,00 €
- Commission d'endos ..... 0,62 %/effet
- Minimum d'intérêts perçus ..... 6,50 €/effet
- Minimum de jours lors du décompte d'agios ..... 10 jours

### > FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- Frais de dossier (en % sur le capital emprunté)
  - Concours Moyen Long Terme ..... 1,00 % du montant financé avec un minimum de perception ..... 250,00 €

### > CAUTIONS ET GARANTIES

#### CAUTIONS BANCAIRES

- Commission annuelle ..... de 1,00 à 2,50 %/caution
- Frais d'émission d'un acte simple ..... 36,97 €
- Frais d'émission d'un acte complexe ..... 203,16 €
- Frais de relance pour obtention de mainlevée ..... 16,17 €

#### FRAIS DE GARANTIES

- Nantissement de parts sociales hors Caisse d'Épargne/actions de sociétés non cotées ..... 93,60 €/acte
- Nantissement de compte-titres autres établissements ..... 83,20 €/acte
- Nantissement ou délégation contrats d'assurance vie autres établissements ..... 83,20 €/acte
- Nantissement de fonds de commerce sous seing privé ..... 83,20 €/acte
- Prise de gage ..... 52,00 €/acte

### > AUTRES OPÉRATIONS

- Duplicata d'un tableau d'amortissement ..... 26,92 €
- Duplicata d'un contrat de prêt avec tableau d'amortissement ..... 53,87 €
- Frais d'avenant ..... 182,00 à 374,40 €
- Attestations diverses ..... 21,32 €/attestation

### > DEV IMMO

- Frais tenue de compte technique Promo Immo sans instrument de paiement ..... 83,20 €/trimestre

## 6 LES PLACEMENTS FINANCIERS

### > DROITS DE GARDE CTO

- Titres hors Groupe
  - Maximum de perception ..... 75,00 €/trimestre/compte

## 7 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

#### Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié

Nous veillons à vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre Conseiller en agence est **votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation**.
- Vous pouvez également écrire au Service Relations Clientèle, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

PAR COURRIER	PAR INTERNET <sup>(1)</sup>	PAR TÉLÉPHONE <sup>(2)</sup>
Caisse d'Épargne Loire-Centre Service Relations Clientèle 36, allée Ferdinand de Lesseps CS 90657 37206 Tours Cedex	<a href="http://www.caisse-epargne.fr/loire-centre/votre-banque/reclamation-et-mediation/">www.caisse-epargne.fr/loire-centre/votre-banque/reclamation-et-mediation/</a>	09 69 36 27 38

(1) Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. (2) Intérêts de l'escompte calculés en fonction du taux d'intérêt, de la durée et du montant des effets escomptés

(1) Coût de connexion selon votre opérateur. (2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.



E450-1

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai, qui ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (carte bancaire, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse.

En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

#### **Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige**

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, ou en l'absence de réponse, vous pouvez saisir **gratuitement** un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site Internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur du crédit aux entreprises** (entreprises, créateurs, chef d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...) pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance crédit ou relatives aux fonds propres.

#### **PAR INTERNET (contact dans les 48h)<sup>(1)</sup>**

Dossier à remplir en ligne sur le site : <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les services et placements financiers hors assurance vie (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres, etc...

#### **PAR INTERNET<sup>(1)</sup>**

<http://www.amf-france.org>

#### **PAR COURRIER**

Médiateur de l'AMF  
Autorité des Marchés des Financiers  
17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

#### **PAR INTERNET<sup>(1)</sup>**

[www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

#### **PAR COURRIER**

Le Médiateur de l'Assurance - TSA 50110 75441  
Paris Cedex 09

- **Le médiateur des entrepreneurs individuels** (personnes physiques agissant pour des besoins professionnels) pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers), à la gestion d'un crédit (hors décision d'octroi ou de refus du crédit), à la commercialisation d'un produit d'assurance.

#### **PAR INTERNET<sup>(1)</sup>**

[www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr)

#### **PAR COURRIER**

Monsieur le Médiateur  
CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.